



Toute tâche comporte deux niveaux de structure¹ qui influent sur la manière d'appréhender et de réaliser la tâche.

Analyser ces deux structures et leurs interactions, en phase préliminaire à la conception d'une situation de formation, permet d'anticiper les difficultés que pourrait rencontrer l'apprenant dans la réalisation de la tâche qui lui sera confiée.

* Structure profonde

La structure profonde correspond à la nature du problème posé par la réalisation d'une tâche².

L'identifier suppose de répondre aux questions suivantes :

- À quel(s) problème(s) cette tâche nous confronte-t-elle ?
- Quelles activités cognitives sont nécessaires à sa réalisation ?

Pour caractériser la structure profonde, il faut effectuer la tâche, se confronter réellement aux difficultés qu'elle comporte.

Par exemple : pour la tâche *Préparer les ingrédients pour faire un gâteau pour 9 personnes* (la recette étant donnée pour 4 personnes)

- le problème posé est celui de la proportionnalité, domaine de compétences clés 3
- les activités cognitives requises : reconnaissance des ingrédients, comptage, mesurage (dans différentes unités ; poids, volume), multiplier, diviser...

La structure profonde de la tâche peut nécessiter un acte mental plus ou moins complexe en fonction de la quantité d'informations à traiter, des modalités de traitement de ces données, de la quantité et des interactions entre les activités cognitives, du niveau d'abstraction requis... Cette complexité va rendre la réalisation de la tâche plus ou moins aisée selon l'apprenant.

* Structure de surface

La structure de surface correspond à l'habillage de la tâche ; la manière dont le problème posé par la structure profonde est « contextualisé » dans le réel.

L'identifier suppose de répondre à la question suivante :

- Dans quel univers ou contexte le problème est-il posé ?

La structure de surface apparaît quand on prend connaissance de la tâche - à l'aide de tous les documents fournis - avant même qu'on ait à l'effectuer.

¹ Nous prenons structure au sens d'« ensemble organisé d'éléments ».

² Cette tâche peut être la réalisation d'un apprentissage.

Par exemple : on peut habiller un problème d'arithmétique d'univers différents :

- 1) M. Dupont veut faire un gâteau et prépare les ingrédients (...) L'univers choisi est la cuisine.
- 2) Pour peindre sa chambre, Mme Lefèvre se rend au magasin de bricolage pour acheter(...) L'univers est le magasin de bricolage.

L'univers proposé peut être plus ou moins familier à l'apprenant, de même que le vocabulaire employé. Les modalités de présentation (texte, dessin, énoncé, video...) de la tâche font également partie de l'habillage. Elles peuvent faciliter ou freiner la représentation du problème posé que l'apprenant se construit : faire écran à l'identification du problème posé. Cela peut alors générer, pour l'apprenant, des difficultés spécifiques susceptibles de différer, voire d'empêcher son entrée dans la tâche.

* Pourquoi s'intéresser à ces deux types de structures ?

Analyser la structure profonde permet ensuite d'adapter à l'apprenant l'effort cognitif requis pour réaliser la tâche. Il s'agira alors, si besoin, de prévoir des étayages pour qu'il puisse mener à bien cette réalisation.

L'analyse de la structure de surface d'une tâche par le formateur lui permettra de l'adapter à l'apprenant - elle peut aussi conduire à la changer-, afin de limiter la charge cognitive que l'habillage impose à celui-ci. L'apprenant pourra ainsi mieux se concentrer sur la tâche à réaliser.

Les termes structure de surface et structure profonde ont été empruntés au champ de la linguistique³. Le langage a un aspect externe et un aspect interne. La structure de surface d'une phrase est l'organisation superficielle d'unités, organisation qui détermine l'interprétation phonétique et renvoie à la forme physique de l'énoncé. La structure profonde d'une phrase est la structure abstraite et sous-jacente qui détermine l'interprétation sémantique (la construction du sens).

³ L'utilisation de ces termes dans le champ de la pédagogie a été initiée par l'équipe de l'université de Paris V : S. Borie, A. Moal, M. Roger, M. Sorel.